

Editeur responsable  
PARMENTIER Adelin  
Route de Bastogne 355  
6700 ARLON  
☎/Fax 063/21.72.06  
[adelin.parmontier@live.be](mailto:adelin.parmontier@live.be)  
Bureau de dépôt : ARLON 1  
Agrégation P501175



Belgique - Belgique  
P.P.  
6700 ARLON 1  
11/616

# A P I A L'COPETTE

*Feuille d'information de l'Arel's Club Marcheurs*

*Affilié à la FFBMP - LUX 012*

*Bimestriel - n°285 - 1<sup>er</sup> juillet 2020*

<http://www.arelclub.be>

Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/aron.clubdemarche>

*Cet exemplaire est réservé à*

## Le mot du président

Tout a une fin, même le confinement. Nous allons pouvoir reprendre une vie presque normale, avec beaucoup moins de facebook, rendez-vous des théories complotistes en tous genres. Nous éviterons de propager ces théories en partageant les messages qui ne proviennent pas d'une source sûre. Un ami de facebook n'est pas une source sûre.

Vous verrez dans ce bulletin que quelques manifestations restent prévues. Elles sont peu nombreuses et dans tous les cas, il est préférable de se renseigner pour appliquer les mesures sanitaires qui seront prévues.

Le port du masque est toujours conseillé lorsque les distances de sécurité ne peuvent être respectées et en général dans tous les endroits clos où il y a beaucoup de monde.

Méfiez vous et restez en bonne santé.

## Nouvelles du club

### **Malade**

Je ne suis pas toujours au courant de tous vos petits maux, ni des plus graves. Alors pour n'oublier personne, je souhaite un prompt et complet rétablissement à tous les membres hospitalisés, malades ou blessés.

### **Décès**

M. Georges MUZZARELLI, papa de Philippe, le 4 avril

Mme GOEDERT Marie-Thérèse maman de Josette BOUGARD, épouse de Paul Wolwertz le 10 avril.  
Mme DEBOUGNOUX Victorine, épouse LEYENS Victor, membre de notre club le 12 juin. Victorine s'est occupée de la gestion des habits du club.

Nous présentons nos condoléances aux familles.

### **Remerciements**

- Marie-Thérèse PIRET remercie tous les marcheurs du fond du cœur pour leur présence lors des funérailles de son cher Léon

- Suite au décès de madame Goedert Marie-Thérèse, maman de Josette Bougard, belle-mère de Paul Wolwertz. Nous tenons à vous remercier pour tous les gestes de sympathie, cartes, mail, messages en ces moments difficiles.

## Notre marche guidée

Notre marche guidée prévue le vendredi 24 juillet à Heinsch est annulée.

## Car à Gérardmer

Ce car est supprimé, les clubs de Gérardmer et Schirmeck n'organisant pas leur marche.

Michel a remboursé tous ceux qui avaient versé un acompte.

## Car à Chimay

Ce car est supprimé, les Marcheurs d'Imbrechies en Thiérache n'organisant pas leur marche;

## Nos autres cars

Les cars prévus à Welkenraedt et Montbéliard sont maintenus.

Plus de renseignements dans le bulletin de septembre.

<b>BON ANNIVERSAIRE EN JUILLET</b>		<u>Les marches du mois de juillet</u>
TOUSSAINT René	01	Toutes les marches en Belgique et au Grand-Duché sont supprimées pour le mois de juillet.
THEISMANN Patricia	03	En France, d'après le site internet, il n'y a rien avant le 19 juillet compris.
TOMBEUR André	07	Pour l'Allemagne, il semble qu'il n'y a pas de marche en juillet sauf des marches guidées.
COLLARD Jean-Claude	08	Avant de vous rendre à une marche, il est prudent de vérifier auprès de l'organisateur si elle a lieu..
NOEL Jean-Claude	12	
CHARLIERS Solange	16	
COLAS Daniel	18	
KIMMLINGEN Hubert	19	
VATRIQUANT Albert	21	
BELLE Jean-Christophe	25	
LAMBERT Michel	27	

<b>BON ANNIVERSAIRE EN AOUT</b>		<u>Les marches du mois de aout</u>
WAGENER Jean-Marie	07	Aucune marche de la FFBMP n'est organisée en Aout.
MATAGNE Yves	08	Pour les pays limitrophes, je n'ai pas de renseignements.
WITHOF Martine	09	La liste des marches qui suit est donnée sous toutes réserves. Renseignez vous avant d'y aller.
PARMENTIER Eléa	10	D 02 07h ETTTELBRUCK (35) L 5-10-20
MATIMBIA LWANZO Naomi	12	D 02 MP JOEUF (79) F 5-10-20
CHARNET Aline	15	D 02 MP BRETTNACH (100) F 5-10-20
GILLARD Jean-Louis	18	S 08 07h KERLINGEN(99) D 5-10-15
GERARD Michel	18	D 09 07h BIGONVILLE (23) L 5-10-20
ANDRE Claude	20	D 09 MP OUDRENNE (77) F 5-10-15-20
LOMMEL Roger	27	D 09 MP PUILLY CHARBEAUX(51) F 5-10-15-20
BODART Anne-Marie	28	D 09 07h KERLINGEN(99) D 5-10-15
		S 15 07h ECHTERNACH (70) L 5-10-20-42-60
		S 15 MP VOLSTROFF (72) F 6-12-20
		D 16 07h ESCH/ALZETTE (33) L 5-10-20
		D 16 MP REMELING (80) F 5-10-15-20-25-30
		S 22 07h BROUCH(18) L 6-12-20
		<b>D 23 BBQ</b>
		D 23 SCHIFFFLANGE L 6-12-20
		D 23 MP (VAL DE) BRIEY (64) F 5-10-20
		D 23 MP BOUZONVILLE( 95) F 5-10-20
		S 29 12H EISCHEN (6) L 5-10
		D 30 06.30 BETTENDORF (45) L 6-12-20-30-42
		D 30 MP CONTZ LES BAINS(67) F 5-10-20
		D 30 MP MOINEVILLE (86) F 5-10-20-30-42

## Les circuits permanents et marches guidées

Beaucoup de circuits permanents, en Belgique ou ailleurs, sont ouverts. Attention, les modalités de participations varient d'un pays à l'autre. Il est donc nécessaire de prendre contact avec les organisateurs.

Pour les marches guidées, c'est le même problème.

Voici les adresses des fédérations :

GDL : <https://www.flmp.lu>

France : <https://www.ffsp.fr>

Allemagne : <https://www.dvv-wandern.de>

## Notre barbecue

Après la réunion du conseil national de sécurité, il semble que nous puissions organiser notre traditionnel barbecue du mois d'août.

Notre secrétaire, Paul, se charge de faire la demande à la commune.

Vous pouvez donc vous inscrire dès maintenant. Attention, nous limitons aux membres en ordre de cotisation et les conjoints. Les mesures d'application dans l'horeca en août seront d'application (distance des tables, masques) . Si nous n'avons pas l'autorisation, vous serez prévenus.

Le paiement de fait le jour du barbecue ou versant 15 € ou 10 si vous avez une carte (à remettre lors du BBQ) sur le compte du club BE 91 001-0642043-76. N'oubliez pas de mentionner les noms et prénoms si vous versez pour plusieurs personnes

Pour la 27<sup>ème</sup> fois, notre traditionnel barbecue aura lieu à la salle "La Sablonnière" à Stockem le dimanche 23 août à partir de 11.00 h.



Au programme :

**Apéritif et amuse-gueule**  
**Jambon à la broche avec grand choix de crudités**  
**Fromage**  
**Dessert**  
**Café**

Le prix est de 15€ pour les adultes (½ prix pour les enfants de moins de 13 ans).

Boissons à prix démocratiques.

Les inscriptions se font chez Ginette (☎ 063/21.72.06 ou [ginette.rosiere@gmail.com](mailto:ginette.rosiere@gmail.com)) **et seront clôturées le 17 août au soir.**

## L'été

L'**été** est l'une des quatre saisons de l'année, dans les zones tempérées et polaires de la planète. L'été suit le printemps et précède l'automne.

Il existe plusieurs définitions de l'été : astronomique (saison définie par des phénomènes astronomiques marquants), météorologique (saison comprenant les mois les plus chauds de l'année) et calendaire (dont les dates varient selon les pays).

Dans l'hémisphère nord, l'été se situe entre les deuxième et troisième trimestres de l'année et dans l'hémisphère sud, il se situe entre le dernier trimestre de l'année et le premier de l'année suivante.

Quelle que soit sa définition (et l'hémisphère), l'été est la période de fructification pour la plupart des plantes et celle des vacances. C'est la saison la plus chaude, et où l'ensoleillement est à son maximum en corrélation avec les journées les plus longues de l'année. L'été est ainsi utilisé comme une métaphore d'une période faste, d'un apogée.

### **L'été astronomique**

Du point de vue astronomique, les phénomènes marquants sont les 2 solstices (jour le plus long et nuit la plus longue) et les 2 équinoxes (égalité des jours et des nuits).

L'été astronomique est défini comme débutant au solstice d'été pour finir à l'équinoxe d'automne.

### **Météorologique]**

En fait, les températures journalières augmentent de façon marquée quelques semaines avant le solstice d'été, qui correspond à l'ensoleillement maximal, la terre et la mer mettant un certain temps à se réchauffer. À cette période de l'année, début juin, l'été météorologique exclut le risque de gel tardif (gelées blanches).

Du point de vue météorologique, l'été correspond donc à des dates plus précoces que l'été astronomique, ainsi la période la plus chaude de l'année, dans l'hémisphère nord, se situe aux mois de juin, juillet et août, précisément pour les météorologues du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

Dans l'hémisphère sud, l'été météorologique est inversé et comprend donc les mois de décembre, janvier et février, autrement dit du 1<sup>er</sup> décembre au 28 ou 29 février.

### **Calendaire**

Les dates de l'été sur le calendrier diffèrent selon les cultures.

## Les arlonaises de l'été

10 SEMAINES, 10 VILLAGES, 10 ARLONAISES DE L'ÉTÉ

Semaine du	Village	Semaine du	Village		
22/06	FREYLANGÉ	29/06	AUTELBAS-BARNICH		
06/07	GUIRSCH	13/07	HEINSCH		
20/07	STOCKEM	27/07	UDANGE	03/08	WALTZING/CLAIREFONTAINE
10/08	TOERNICH	17/08	SAMPONT	24/08	BONNERT

↳ Inscrivez-vous à une ou plusieurs marches au fil de l'été.

↳ Le **lundi matin** recevez par mail les **parcours** du village correspondant à la date. Ceux-ci pourront être lus par l'application **CIRKWI** ou ils seront **disponibles** à l'accueil du **Royal Office du Tourisme**.

↳ **Marchez ou courez seul, en famille ou avec des amis** (en respectant les mesures sanitaires en vigueur) le **jour** et à l'**heure** de votre **choix**. Il n'y aura pas d'accueil au départ des marches ni de balisage.

Inscrivez-vous via Les Arlonaises de l'été ou le site internet [www.weezevent.com/aronaises-2020-2](http://www.weezevent.com/aronaises-2020-2). Vous n'avez pas de connexion internet ? Contactez le 063 21 63 60 pour vous inscrire. La réception du paiement valide l'inscription.

## Règlement

### **Inscriptions**

Les parcours dont 5 ou 10 km en marche ou jogging. Chaque lundi vous recevez par mail les nouveaux parcours sur inscription via "Les arlonaises de l'été" ou [www.weezevent.com/aronaises-2020-2](http://www.weezevent.com/aronaises-2020-2) ou 063/21.63.60. Le marcheur choisit lui-même l'heure et le jour pour la randonnée. Il a toute la semaine pour se faire plaisir. La participation par marche est de 5 € payable à l'office du tourisme ou BE46 3670 0391 7136. Il est impératif d'installer l'application "CIRKWI" sur son GSM. Les parcours ne sont pas fléchés.

### **Données à caractère personnel**

Les données collectées (nom, prénom, adresse email et éventuellement code postal) seront conservées et utilisées uniquement dans le cadre des "aronaises de l'été" organisées par le Royal Office du Tourisme d'Arlon. Les données à caractère personnel seront supprimées 3 mois après la fin de l'événement prévue le 30 août 2020. Le participant a le droit d'accéder à ses données à caractère personnel à tout moment ainsi que d'en demander une copie, de les rectifier, de les supprimer ou de s'opposer à leur traitement en contactant le Royal Office du Tourisme d'Arlon via l'adresse [info@off-arlon.be](mailto:info@off-arlon.be)

### **Responsabilité**

Le Royal Office du Tourisme d'Arlon décline toute responsabilité en cas de blessure, accident ou tout autre dommage survenant à un participant durant l'exécution de sa marche ou jogging.

Il est rappelé aux participants que les arlonaises de l'été s'inscrivent dans le cadre de la crise sanitaire actuelle au coronavirus (Covid-19) et il est entendu que les participants respectent les mesures sanitaires et distanciation sociale imposées par le Conseil National de sécurité ou autres autorités régionales ou locales qui leur sont applicables. Le Royal Office du Tourisme d'Arlon décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces mesures.

### **Droit d'inscription**

Le paiement des droits d'inscription est définitif et non remboursable. Il valide l'inscription.

Les droits d'inscription serviront à soutenir "la Clairière Arlon ASBL", les comités de village participant et l'asbl Royal Office du Tourisme d'Arlon.

### **Gagnants du challenge**

Pour gagner le "Challenge sportif des arlonaises de l'été", le participant doit s'inscrire à 7 marches sur 10 parcours de l'été 2020.

Les gagnants du "Challenge sportif des arlonaises de l'été" seront tirés au sort parmi les inscrits.

Tirage au sort entre le 1<sup>er</sup> et le 15 septembre. Les résultats seront publiés sur la page Facebook des arlonaises de l'été et les gagnants seront avertis personnellement.

# JUILLET 2020

## Anniversaires

## Marches

## Mémo

M 1 *René TOUSSAINT*

J 2

V 3 *Patricia THEISMANN*  
*(Euse VAN LAAR Dany)*

S 4

D 5

L 6

M 7 *André TOMBEUR*

M 8 *Jean-Claude COLLARD*

J 9

V 10

S 11

D 12 *Jean-Claude NOEL*

L 13

M 14

M 15

J 16 *Solange CHARLIER*

V 17

S 18 *Daniel COLAS*

D 19 *Hubert KIMMLINGEN*

L 20

M 21 *Albert VATRIQUANT*

M 22

J 23

V 24

S 25 *Jean-Christophe BELLE*

D 26

L 27 *Michel LAMBERT*

M 28

M 29

J 30

V 31

# AOUT 2020

AnniversairesMarchesMémo

S 1			
D 2		<b>ETTELBRUCK</b>	<b>35</b>
		<b>JOEUF</b>	<b>79</b>
		<b>BRETTNACH</b>	<b>100</b>
L 3			
M 4			
M 5			
J 6			
V 7	<i>Jean-Marie WAGENER</i>		
S 8	<i>Yves MATAGNE</i>	<b>KERLINGEN</b>	<b>99</b>
D 9	<i>Martine WITHOF</i>	<b>BIGONVILLE</b>	<b>23</b>
		<b>LOUDRENN</b>	<b>77</b>
		<b>PULLY CHARBEAUX</b>	<b>51</b>
		<b>KERLINGEN</b>	<b>99</b>
L 10	<i>Eléa PARMENTIER</i>		
M 11			
M 12	<i>Naomi MATIMBIA LWANZO</i> <i>(Euse PARMENTIER Patrick)</i>		
J 13			
V 14			
S 15	<i>Aline CHARNET</i> <i>(Euse LASSENCE Daniel)</i>	<b>ECHTERNACH</b>	<b>70</b>
		<b>VOLSTROFF</b>	<b>72</b>
D 16		<b>ESCH SUR ALZETTE</b>	<b>33</b>
		<b>REMELING</b>	<b>80</b>
L 17			
M 18	<i>Jean-Louis GILLARD</i> <i>Michel GERARD</i>		
M 19			
J 20	<i>André CLAUDE</i>		
V 21			
S 22		<b>BROUCH</b>	<b>18</b>
D 23		<b>BARBECUE</b>	<b>BARBECUE DU CLUB</b>
		<b>SCHIFFLANGE</b>	<b>35</b>
		<b>(VAL DE) BRIEY</b>	<b>64</b>
		<b>BOUZONVILLE</b>	<b>95</b>
L 24			
M 25			
M 26			
J 27	<i>Roger LOMMEL</i>		
V 28	<i>Anny BODART</i> <i>(Euse BOUILLON Germain)</i>		
S 29		<b>EISCHEN</b>	<b>6</b>
D 30		<b>BETTENDORF</b>	<b>45</b>
		<b>CONTZ LES BAINS</b>	<b>67</b>
		<b>MOINEVILLE</b>	<b>85</b>
L 31			